



PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

Catherine Thomas, EDF EN Canada
Michel Lagacé, EEBSL et RIÉGÎM

321

DA2

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette **6211-24-085**



REGIE

INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE
GASPÉSIE | ÎLES-DE-LA-MADELEINE



ÉNERGIE ÉOLIENNE
BAS-SAINT-LAURENT

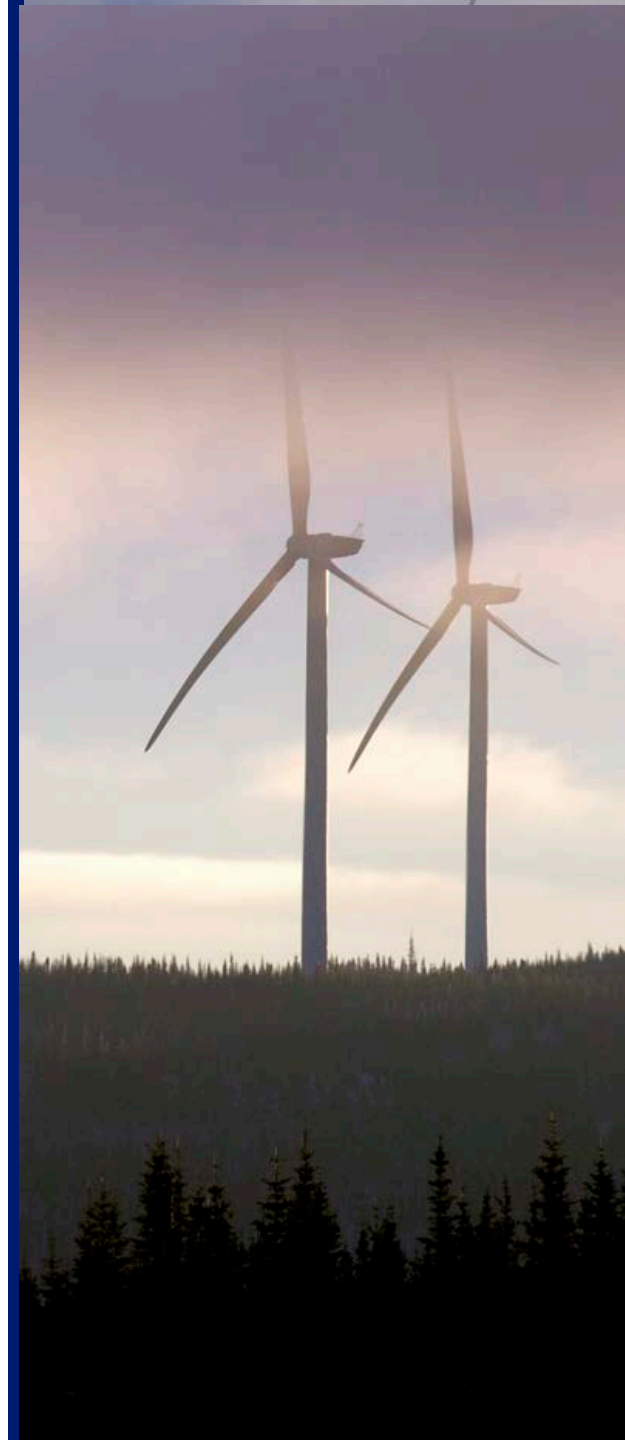


edf

energies nouvelles

PRÉSENTATION

- Les partenaires
- Le parc éolien Nicolas-Riou
- Les étapes de réalisation
- Les démarches de consultation
- Les mesures d'atténuation des impacts



LES PARTENAIRES



REGIE

INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE
GASPÉSIE | ÎLES-DE-LA-MADELEINE

5 MRC

Agglomération des Îles-de-la-Madeleine



ÉNERGIE ÉOLIENNE
BAS-SAINT-LAURENT

8 MRC

Première Nation Malécite de Viger



edf

énergies nouvelles

EDF EN Canada inc.

1 500 MW d'énergies renouvelables

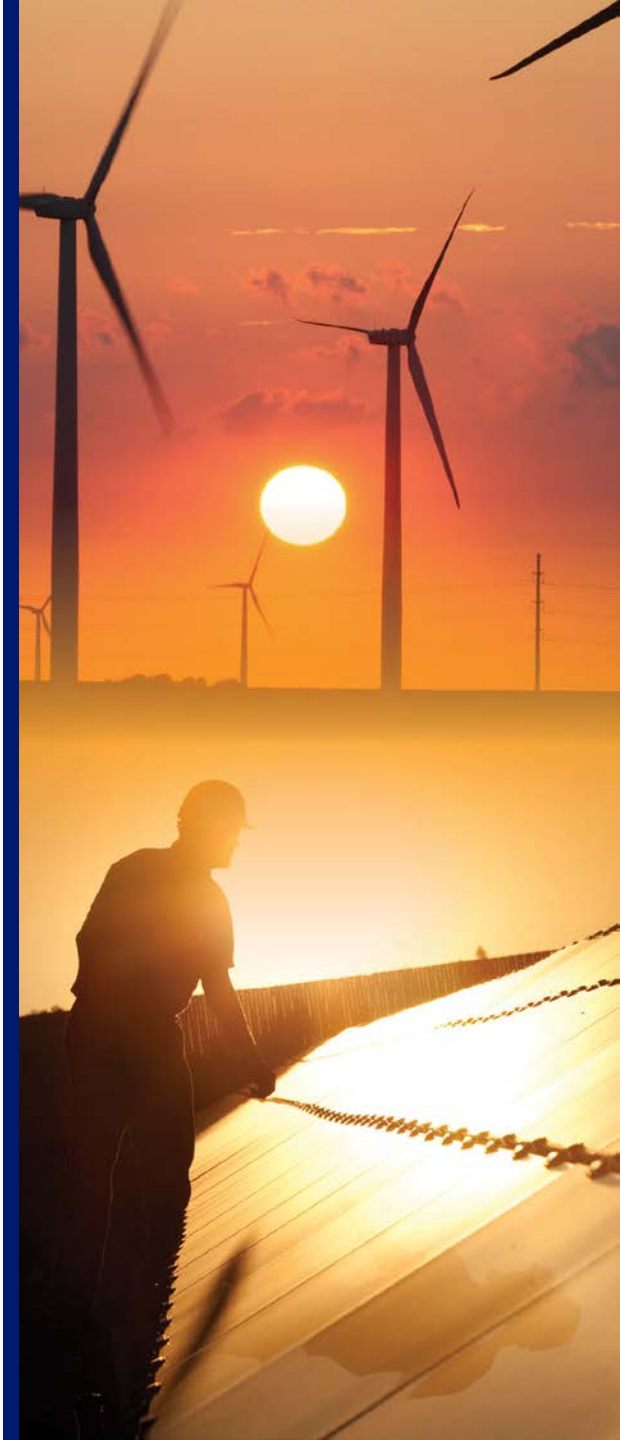
60 employés au Québec

Depuis 2008

EDF EN CANADA AU QUÉBEC

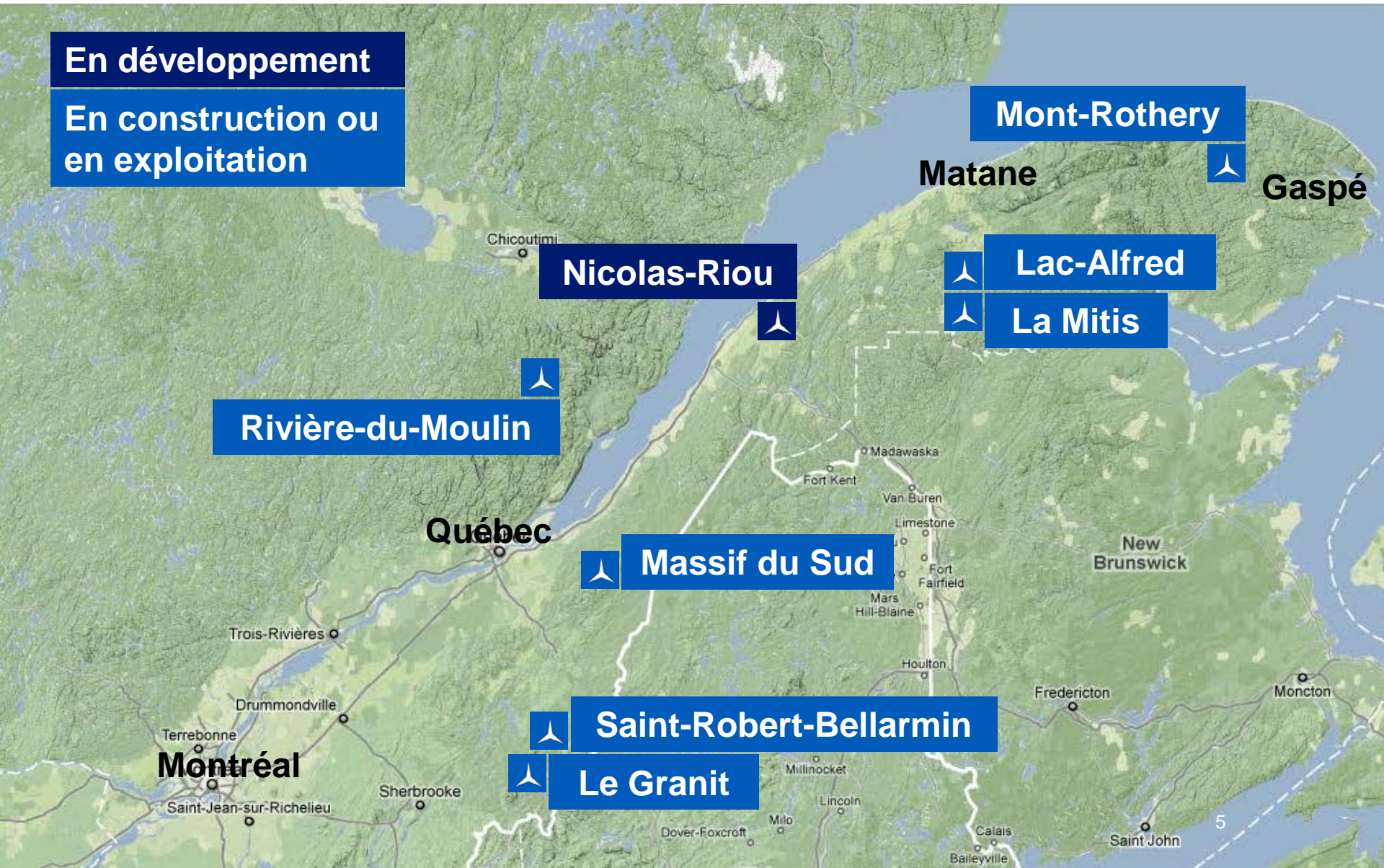
Parc éolien	Capacité (MW)	Mise en service
Total	1 227,6	-
Nicolas-Riou*	224,4	2017
Mont-Rothery	74,0	2015
Rivière-du-Moulin	350,0	2014-2015
La Mitis*	24,6	2014
Le Granit*	24,6	2014
Lac-Alfred*	300,0	2013
Massif du Sud	150,0	2013
Saint-Robert-Bellarmin	80,0	2012

* Parc éolien communautaire



En développement

En construction ou
en exploitation



PARTENARIAT ÉGALITAIRE

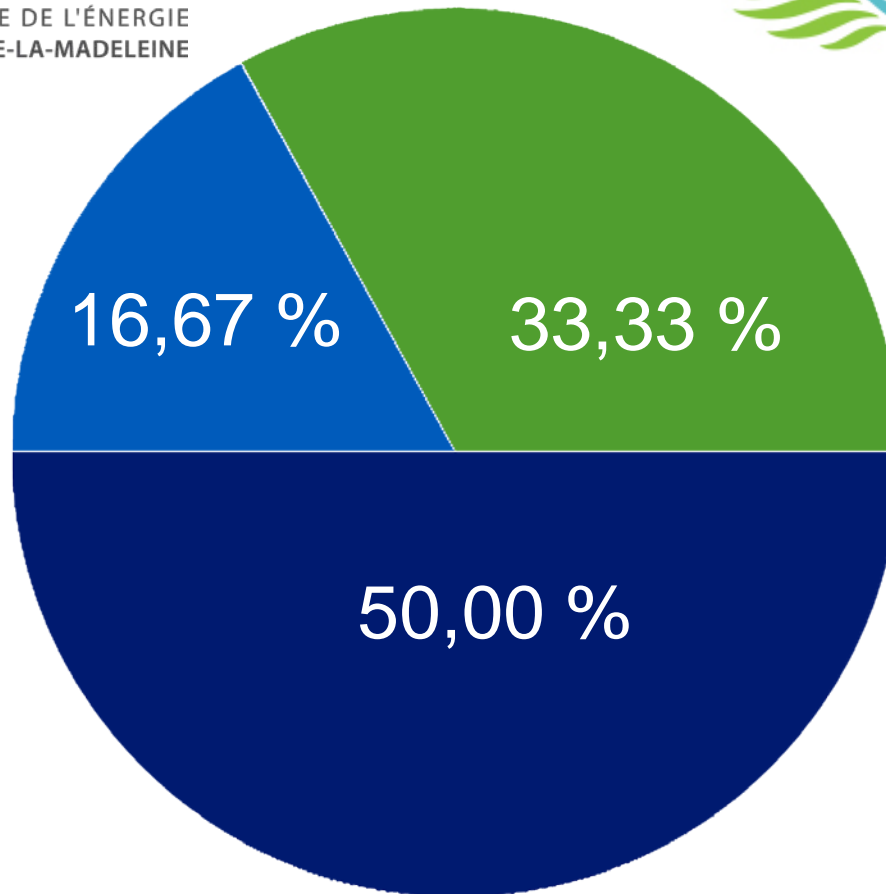


REGIE

INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE
GASPÉSIE | ÎLES-DE-LA-MADELEINE



ÉNERGIE ÉOLIENNE
BAS-SAINT-LAURENT



EDF
énergies nouvelles

LE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

Gagnant du 4^e appel d'offres HQ-D

224,4 MW sur les 446,4 MW retenus en décembre 2014

Le plus grand parc éolien communautaire
à partenariat égalitaire au Québec

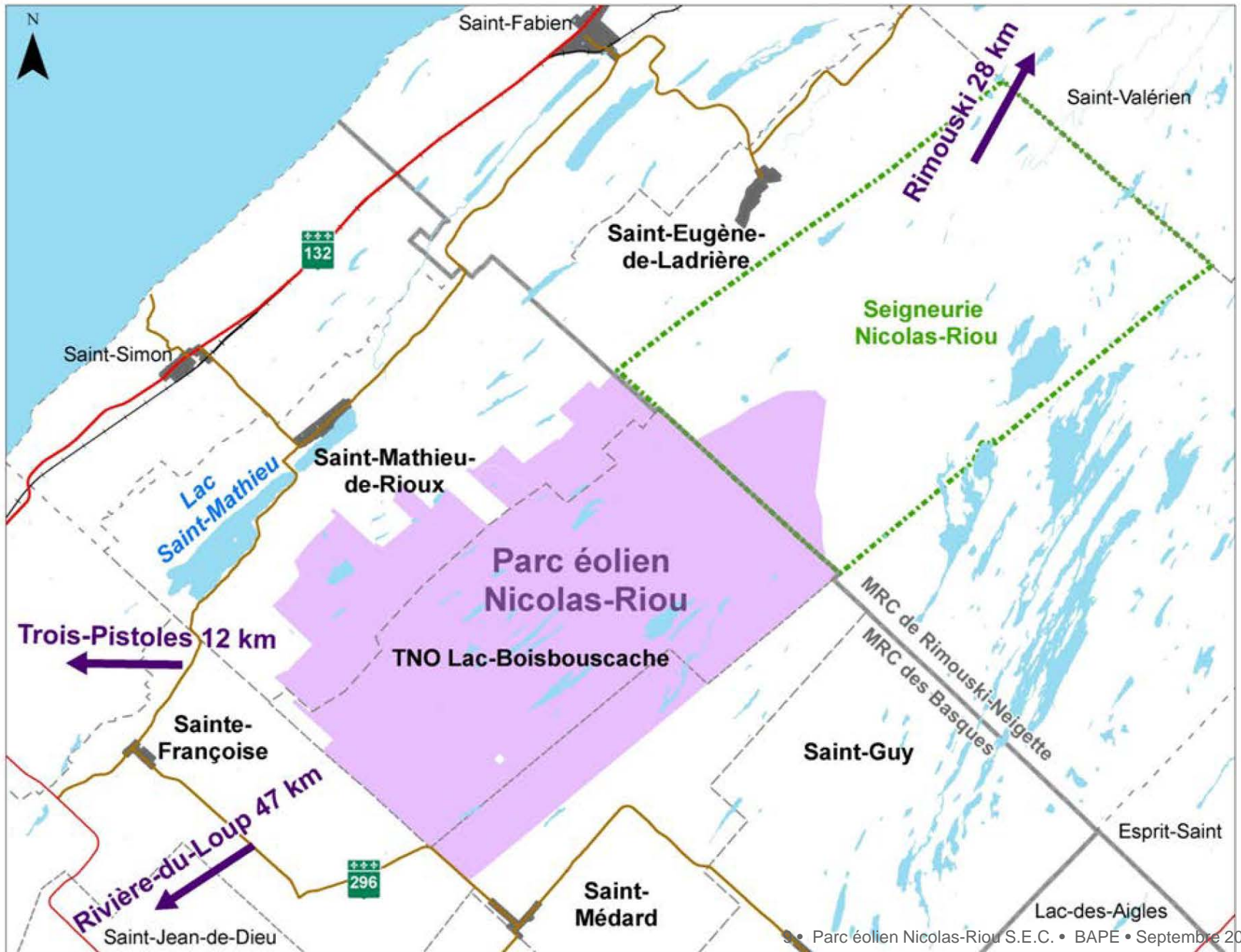
Retombées directes annuelles aux partenaires publics
de plusieurs millions de dollars

Réalisable sur les plans économique, environnemental
et social

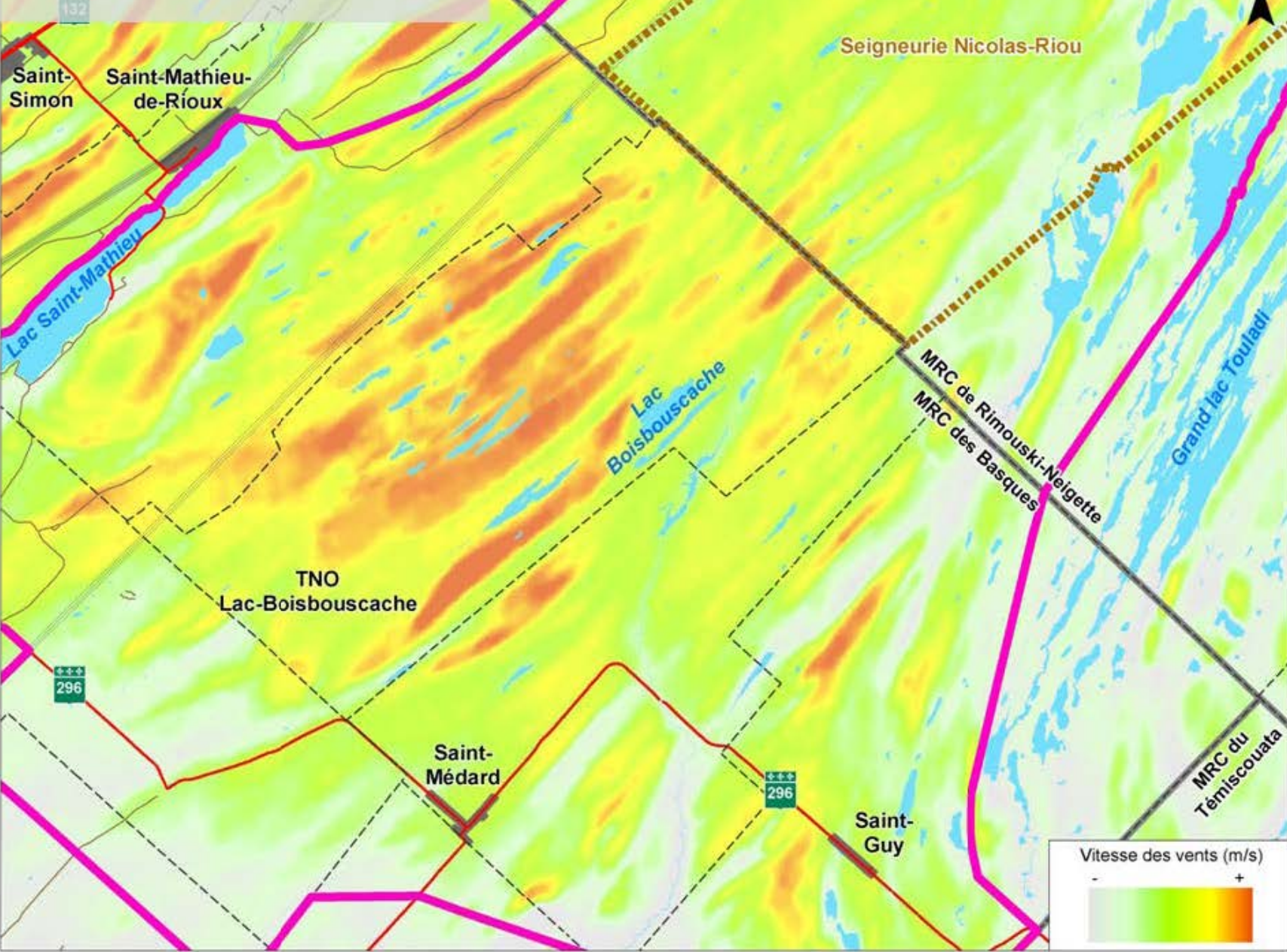
PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU



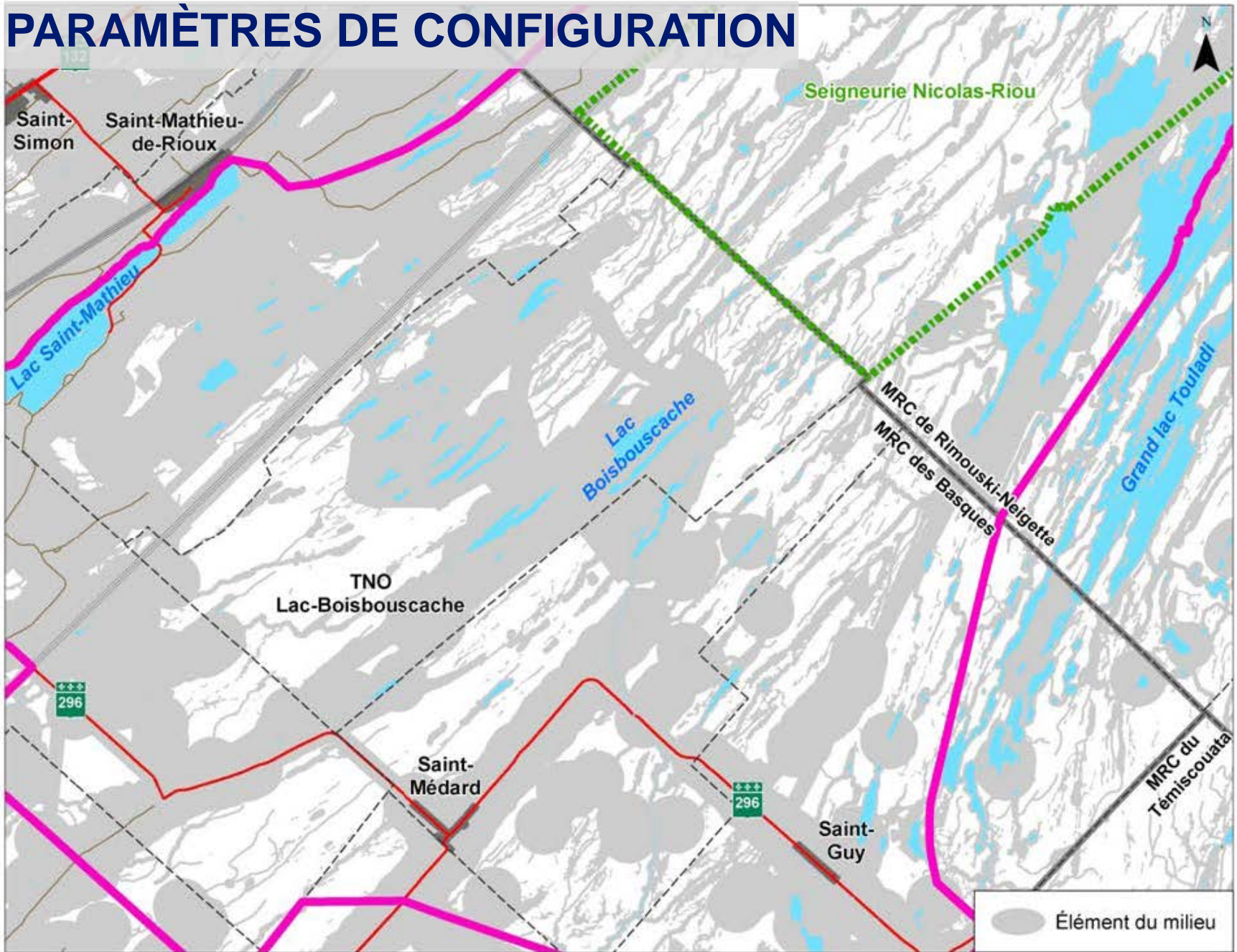
Puissance installée	224,4 MW
Éoliennes	68 Vestas 3,3 MW
Hauteur de la tour	116,5 m
Hauteur totale	175 m
Poste de raccordement	Aucune ligne de transport d'électricité à construire
Mise en service	Décembre 2017
Investissement	500 M\$
Durée du contrat	25 ans



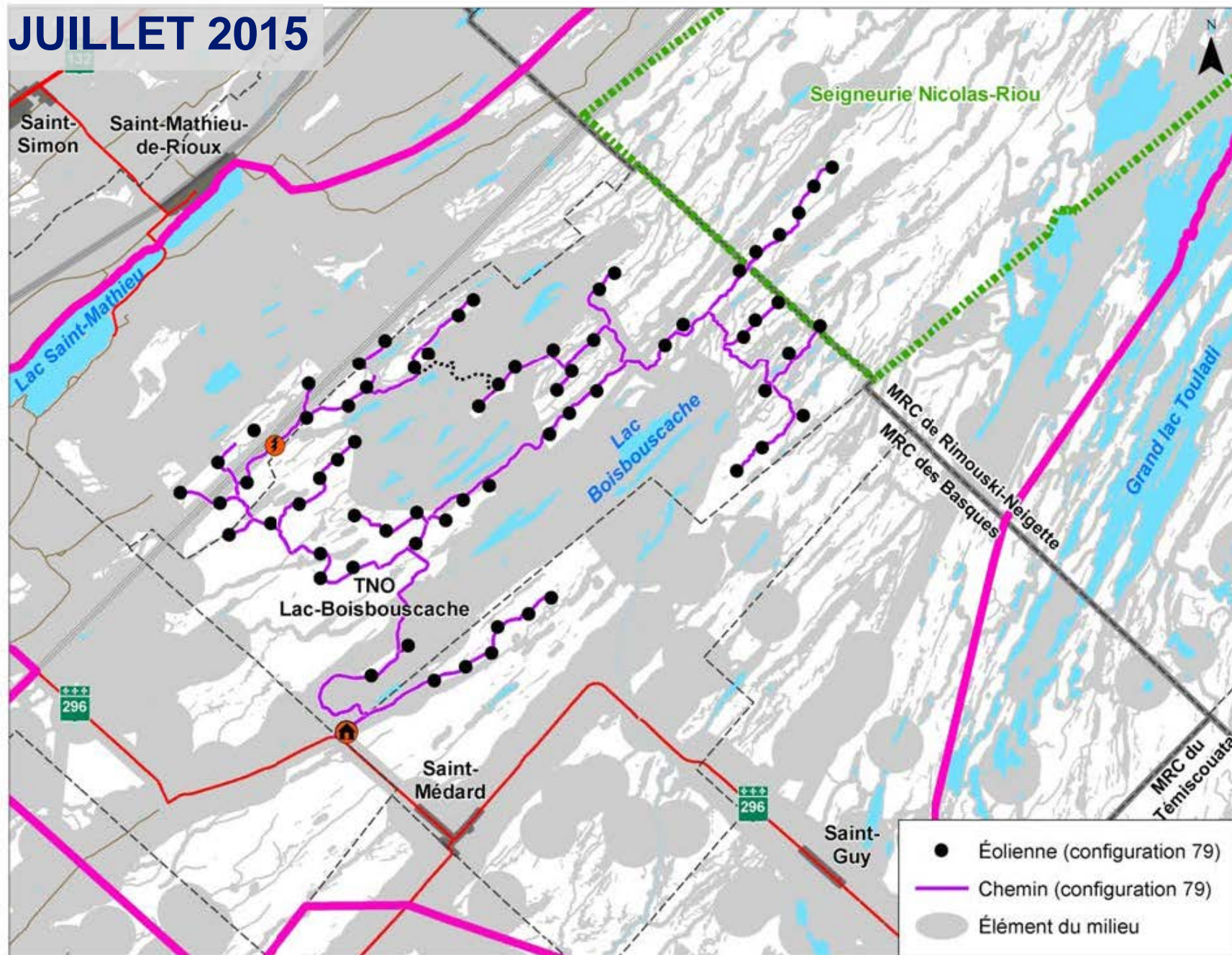
GISEMENT ÉOLIEN



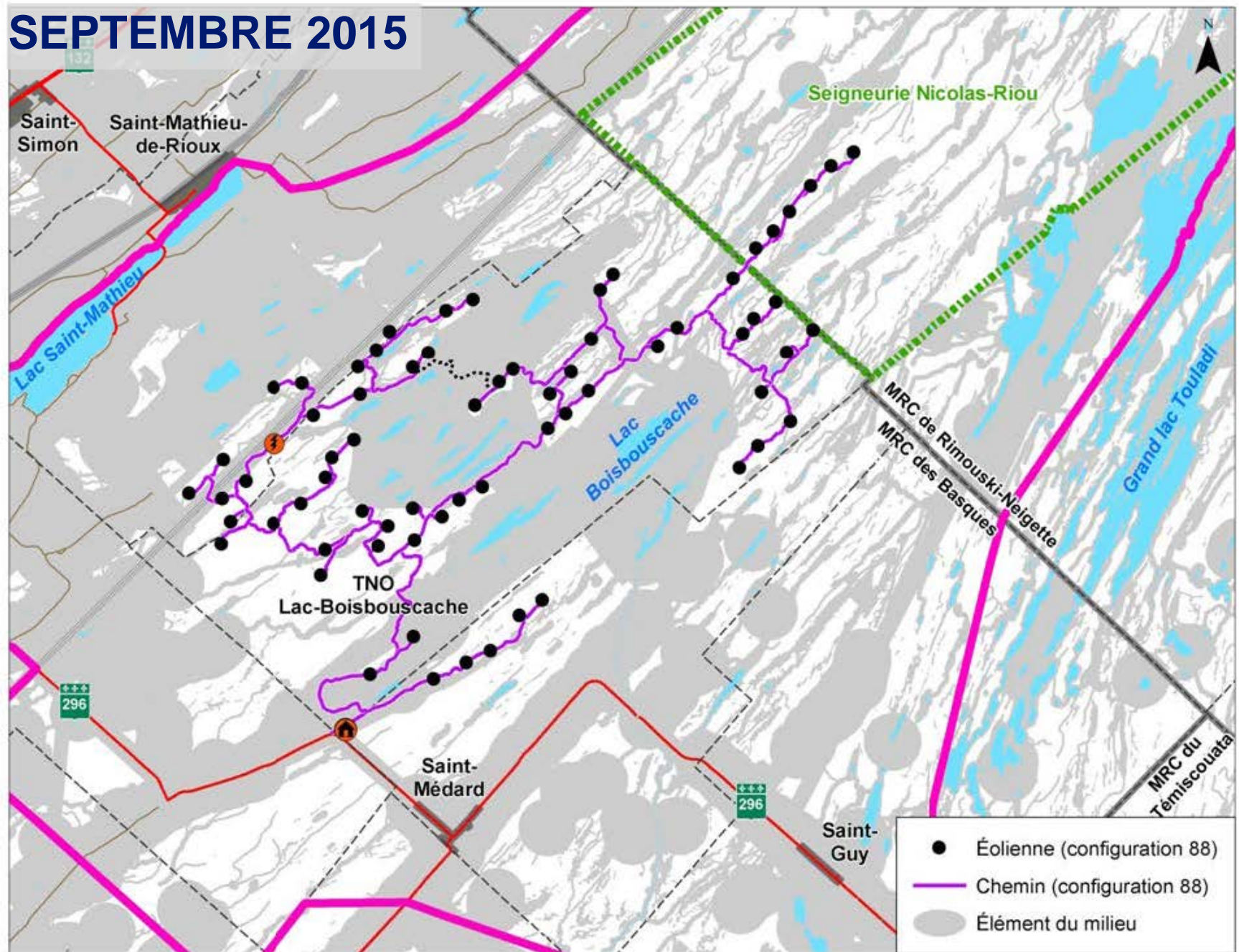
PARAMÈTRES DE CONFIGURATION



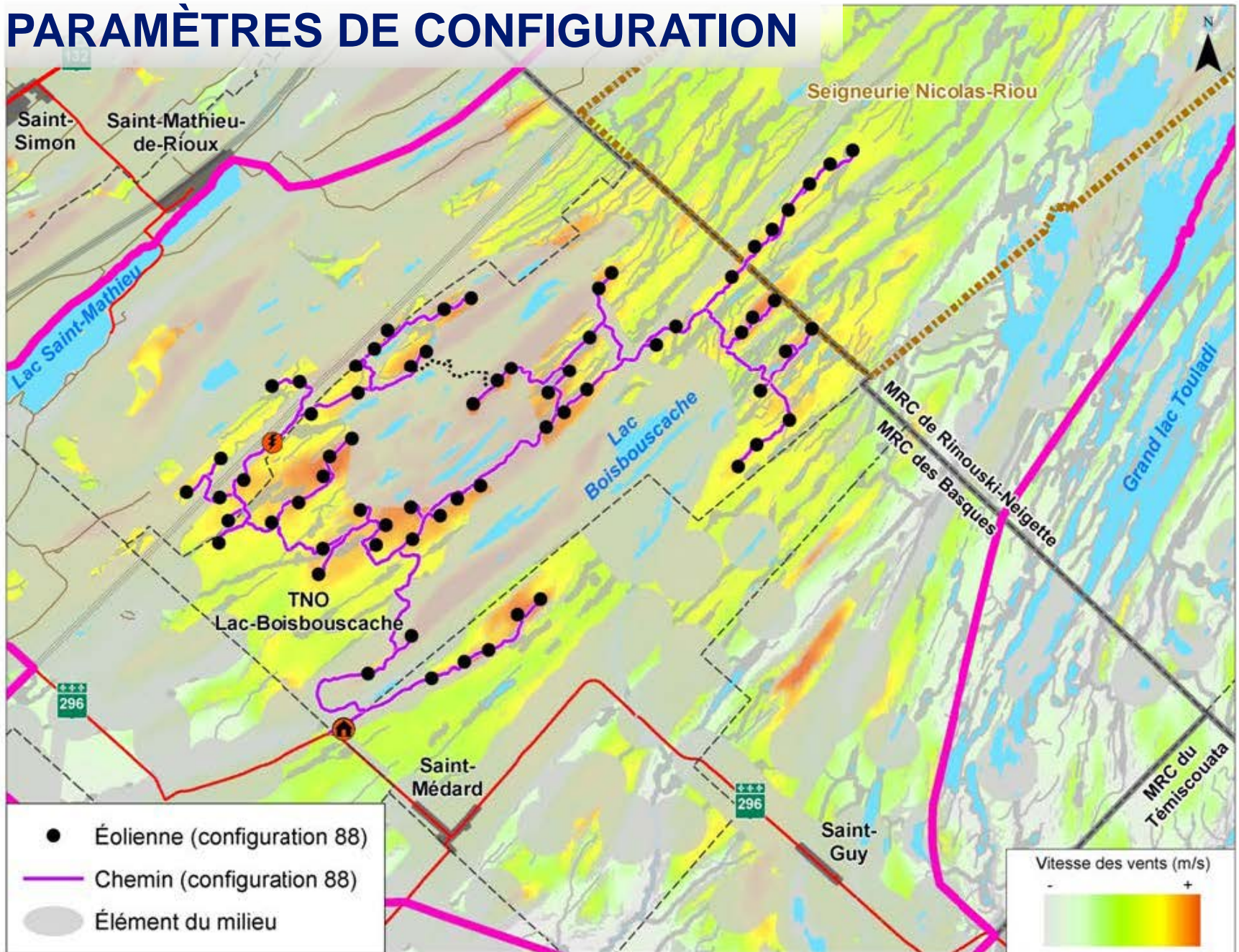
JUILLET 2015



SEPTEMBRE 2015



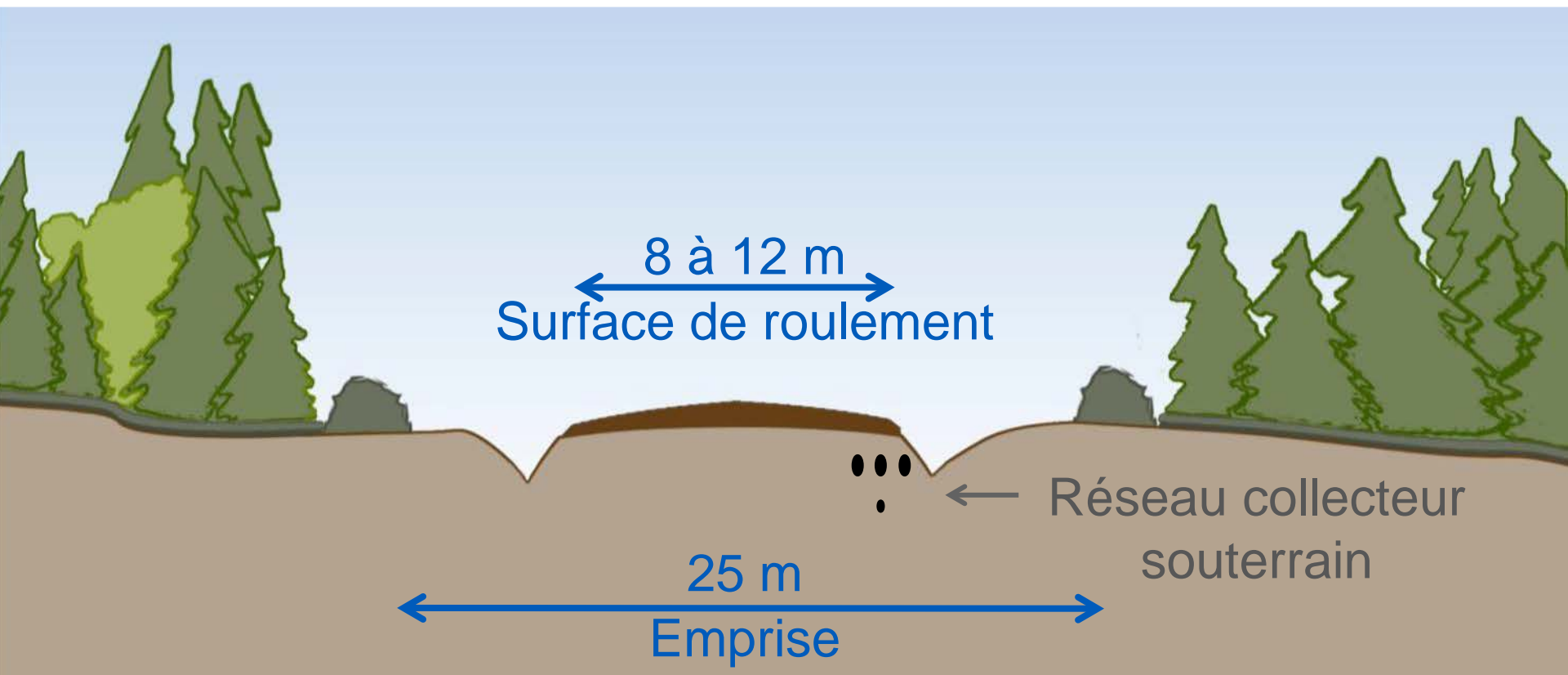
PARAMÈTRES DE CONFIGURATION



ÉTAPES DE RÉALISATION

Autorisations environnementales	En cours
Déboisement	Printemps 2016
Chemins et aires de levage	Été 2016
Fondations, réseau collecteur et éoliennes	Printemps et été 2017
Raccordement au poste	Automne 2017
Livraison d'électricité	1 ^{er} décembre 2017
Démantèlement ou renouvellement au terme du contrat avec Hydro-Québec (garanties prévues)	

CONSTRUCTION DES CHEMINS



	km	ha
Amélioration de chemins existants	48,4	90,2
Nouveaux chemins	39,9	85,2
Réseau collecteur (raccourci)	2,7	3,1
Total	91,0	178,5

AIRES DE TRAVAIL

PHASE CONSTRUCTION

1 ha/éolienne
68 ha



PHASE EXPLOITATION

0,1 à 0,2 ha/éolienne
7 à 14 ha



DÉMARCHE DE CONSULTATIONS

- Depuis 2012 : Rencontres avec les MRC des Basques et Rimouski-Neigette, les municipalités et les intervenants
- Agent de liaison local
- Mai 2014 : 2 rencontres publiques avec les citoyens
- Août 2015 : Présence au conseil municipal de Saint-Mathieu-de-Rioux
- Site Web et bulletin L'Éole-Lien



DÉMARCHE DE CONSULTATIONS

- MRC des Basques et de Rimouski-Neigette
- Municipalités: Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Médard, Sainte-Françoise, Saint-Guy et Saint-Jean-de-Dieu
- Première Nation Malécite de Viger
- Propriétaires privés
- Club Appalaches
- Acériculteurs sur terres publiques
- Club de motoneige Les Pistolets
- Réserve faunique Duchénier
- Le Défi des Basques
- Association pour la protection du Lac Saint-Mathieu
- Organisme de bassin versant
- Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
- Tourisme Bas-Saint-Laurent
- CLD des Basques et SOPER

ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Humain

Contexte socioéconomique

Utilisation du territoire

Télécommunications

Climat sonore

Paysage

Archéologie

Biologique

Végétation

Faune

Espèces à statut particulier

Milieux humides

Physique

Sol

Air

Eau



MESURES D'ATTÉNUATION

ÉCONOMIE RÉGIONALE

- ❖ 500 M\$ (minimum de 60 % dépensé au Québec)
- ❖ Minimum de 35 % du coût de fabrication des éoliennes dans la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et dans la MRC de La Matanie
- ❖ Contributions aux MRC : 1,1 M\$/année
- ❖ Profits des partenaires communautaires : 5,5 M\$/année
- ❖ Collaboration avec le CLD des Basques et la SOPER (opportunités pour les travailleurs et entreprises locaux)

Emplois

- ❖ Jusqu'à 400 travailleurs (construction)
- ❖ 10 emplois durant 25 ans d'exploitation
- ❖ Nombreux emplois et retombées indirects



HARMONISATION SUR LE TERRITOIRE

- ❖ Communication avec les utilisateurs
 - Comité de liaison
 - Agent de liaison local
- ❖ Planification de la circulation routière
 - Utilisation des chemins existants
 - Signalisation
 - Escorte des convois



CLIMAT SONORE ET PAYSAGE

- ❖ Configuration optimisée
 - Éoliennes éloignées des résidences
 - Distance séparatrice des chalets
- ❖ Respect des zones d'exclusion de la MRC des Basques
- ❖ Respect des lignes directrices (niveau sonore) dans les chantiers de construction
- ❖ Suivi sonore durant l'exploitation



AIR, SOL, EAU

- ❖ Abat-poussière et vitesse sur les chemins
- ❖ Installation de traverses de cours d'eau selon les normes de voirie forestière (RNI, Saines pratiques)
 - Stabilisation des talus des traversées de cours d'eau
 - Bassin de sédimentation
 - Dimension des ponceaux
 - Libre passage du poisson
- ❖ Réduction des superficies
 - Utilisation des chemins existants
 - Proximité de la ligne existante
 - Restauration des aires temporaires



FAUNE



- ❖ Déboisement hors période de nidification (1^{er} mai au 15 août)
- ❖ Déboisement < 1 % de la zone d'étude
- ❖ Évitement des frayères lors de l'installation des traverses de cours d'eau
- ❖ Utilisation des chemins existants
- ❖ Suivis des oiseaux et des chauves-souris pendant l'exploitation
- ❖ Expérience et savoir-faire de l'industrie développés depuis plus de 10 ans

SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

Lors de la construction, elle permet le respect des :

- ❖ Mesures d'atténuation
- ❖ Lois, règlements et normes
- ❖ Engagements
- ❖ Conditions du décret



PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

- ❖ Le plus grand parc éolien communautaire à partenariat égalitaire au Québec (50 %)
- ❖ EDF EN : un partenaire expérimenté au Québec
- ❖ Configuration optimisée en fonction du territoire
- ❖ Surveillance et suivis environnementaux
- ❖ 500 M\$ dont 60 % investi au Québec
- ❖ Retombées directes majeures pour l'économie régionale
- ❖ 10 emplois durant 25 ans d'exploitation

MERCI

Agent de liaison :

Vital Ouellet

418-851-6015